



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

EPAU GROUPEMENT
D'INTÉRÊT PUBLIC
L'Europe des Projets
Architecturaux et Urbains

POPSU

MÉTROPOLES

LES GRANDS ENTRETIENS

Les trajectoires métropolitaines

DOSSIER DE PRESSE



Les grands entretiens ont été menés dans le cadre du programme POPSU Métropoles opéré par le GIP L'Europe des projets architecturaux et urbains et co-financés par le Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA) du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

SOMMAIRE

ÉDITO. Hélène PESKINE.....	page 04
ÉDITO. Marie-Christine JAILLET.....	page 06
Le programme de recherche-action POPSU Métropoles.....	page 08
Les Grands entretiens avec les Présidents et Présidentes des métropoles.....	page 10
Portraits de métropoles.....	page 12
Les politiques de voisinage des métropoles.....	page 19
Les nouvelles formes d'habitabilité des métropoles.....	page 22
L'urgence des transitions.....	page 24
Transitions et justice sociale.....	page 26
La collection des cahiers POPSU aux éditions Autrement.....	page 28



HÉLÈNE PESKINE

**SECRÉTAIRE PERMANENTE DU PLAN
URBANISME CONSTRUCTION ARCHITECTURE**

Le programme national POPSU Métropoles, qui a mobilisé près de 300 chercheurs dans 62 laboratoires de recherche et 18 établissements d'enseignement supérieur et de recherche, au sein de 15 métropoles françaises, a visé à mieux comprendre les relations entre ces grandes villes et leurs territoires voisins. Le contexte de lancement du programme était celui d'une tension de deux réalités de la fabrique métropolitaine.

Nous étions en 2018 plongés dans le moment d'affirmation du fait métropolitain, à travers sa consécration législative issue des réformes territoriales MAPTAM et NOTRe. Des transferts de compétences massifs s'opéraient en faveur de ces nouveaux géants institutionnels qui faisaient craindre aux communes, y compris aux villes-centres, et aux petites villes « périphériques », une dépossession de leurs ressources et de leur destin. Devenues « commandeuses » de leur territoire, les métropoles ont alors entrepris de mettre en place des stratégies d'attractivité basées sur leurs ressources territoriales (filiales en circuit court dans la construction, plans alimentaires territoriaux, plans de mobilité douce...), à rebours d'une image jusque-là très mondialisée de leur dynamique de développement (R&D, économie de la connaissance, villes créatives...).

C'est alors qu'à ce contexte a priori favorable aux métropoles est venu s'opposer une forte montée de la contestation du fait métropolitain et, à travers lui, des politiques métropolitaines. Accusées de promouvoir un développement prédateur, qui épuise la nature, divise la société et vampirise les ressources de l'État, les métropoles ont semblé faire l'unanimité contre elles. Dans le même temps, elles se sont trouvées prises dans une série de crises inédites, de grande violence. Les attentats terroristes ont marqué fortement leurs habitants (Nice, Strasbourg, Paris), les mouvements sociaux dans les services publics urbains ont rendu la vie quotidienne difficile (Paris, Marseille). A cela se sont ajoutés les pics de pollutions et leur cortège de risques sanitaires et de restrictions de circulation (Grenoble), des canicules exceptionnelles (Bordeaux), la congestion automobile en forte progression, des prix de l'immobilier de plus en plus élevés, excluant une partie des accédants au logement, et enfin en 2018 le mouvement des gilets jaunes puis en 2020 la crise sanitaire, qui n'ont fait que mettre en exergue et parachever un sentiment très fort de « mal-vivre » dans les métropoles. Elles se sont ainsi révélées des colosses aux pieds d'argile.

C'est dans ce contexte difficile, mais stimulant sur le plan scientifique car il portait en germe des évolutions majeures des stratégies territoriales, qu'est né le programme de recherche-action menée par la Plateforme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines et soutenu par l'État à travers le Plan Urbanisme Construction Architecture. L'intuition de sa responsable scientifique, la géographe et sociologue, Marie-Christine Jaillet a été d'encourager les chercheurs à investir la question des relations entre « la métropole et les "autres" », afin d'examiner, loin des idées reçues et des anathèmes faciles, l'ancrage territorial des métropoles.

Dans chacun des 15 terrains qui l'ont composé, le programme aura révélé, qu'au-delà du malaise dans la métropolisation, ces territoires ne pouvaient se résumer à la figure prédatrice. Si les bénéfices socio-économiques associés au développement métropolitain sont confirmés au niveau macro (création de valeur, d'emplois, et redistribution - cf Laurent Davezies), l'ambigüité demeure sur la capacité des métropoles à jouer un véritable rôle de solidarité avec leur territoire, à reconnaître leur dépendance aux ressources externes, et leur fragilité face aux crises (ruptures d'approvisionnement, inflation, pollutions, sécheresses...). L'image de métropoles centrifuges et égoïstes est pourtant injuste : gérant les fonctions de centralité (équipements, gare, administrations, infrastructures) et accueillant certes des ménages aisés mais également les populations (urbaines) les plus précaires du territoire, elles se révèlent plus « hospitalières » qu'on ne le pense.

Les résultats de *POPSU Métropoles* ont fait l'objet d'une importante valorisation. Aux colloques et séminaires de restitution auprès des services techniques des collectivités, des élus et des professionnels, est venu s'adjoindre la collection d'ouvrages des Cahiers POPSU aux éditions Autrement (groupe Flammarion). Elle permet de cumuler des résultats monographiques et de comprendre la variété des « relations de voisinage » des métropoles qui se déploient dans des domaines aussi variés que la culture à Montpellier, l'habitat à Lyon, le système industrialo-portuaire à Strasbourg, le paysage à Aix-Marseille et Toulouse, le métabolisme urbain à Lille, la santé à Orléans, les ressources et l'alimentation à Nantes et Bordeaux...

À côté de ces supports livresques, nous avons souhaité donner la parole aux grands acteurs de ces politiques métropolitaines, au premier rang desquels, les Présidents et Présidentes des métropoles. Reflétant l'ambition et l'ADN de POPSU, de procéder par « circuit court » en réduisant la distance entre décideurs et chercheurs, ces Grands entretiens ont permis de confronter les élus à leurs choix en matière de politiques de réciprocité, d'explicitier dans leurs termes les grands défis auxquels ils sont confrontés dans leurs relations avec les territoires voisins. Ces Grands entretiens filmés, conduits par la responsable scientifique du programme sur la base d'une grille de questions communes, permettent de comparer les visions de ces métropoles par celles et ceux qui les font, mais aussi de mieux comprendre les défis auxquels ils font face alors que les crises se multiplient et n'en finissent plus d'interroger le fait métropolitain, et les imaginaires qu'ils déploient. La

crise immobilière de 2023/2024 en est une nouvelle illustration.

Ces Grands entretiens sont désormais en ligne et accessibles par tous sur la chaîne Youtube du PUCA, et ce court fascicule propose de revenir sur la genèse du projet et ses ambitions scientifiques pour éclairer la mise en œuvre des politiques publiques. Il dresse un portrait des territoires tels qu'ils sont racontés par leurs élus, avant d'explorer quatre questions transverses : quelles politiques de voisinage menées par les métropoles, quelles nouvelles formes d'habitabilité dans ces territoires, comment affrontent-elles l'urgence des transitions, comment enfin, s'inscrit l'impératif de justice sociale dans cet agenda.

+++

**Comparer les visions
de ces métropoles
par celles et ceux
qui les font
et mieux comprendre
les défis auxquelles
elles font face.**

+++



MARIE-CHRISTINE JAILLET
DIRECTRICE DE RECHERCHE
ÉMÉRITE DU CNRS

Ne revenons pas sur le contexte dans lequel est né le programme POPSU Métropoles ni sur ses ambitions explicitées par Hélène Peskine dans son éditorial, mais revenons sur un des principes qui ont nourri les travaux des équipes de recherche : prendre au sérieux les discours et ne pas considérer qu'ils sont seulement affaire de communication, en particulier quand ils sont tenus par les présidentes et présidents des métropoles.

Certains estimeront que dans un environnement où les métropoles ont été conspuées, les propos de ces présidentes et présidents sont avant tout motivés par le souci d'apporter une réponse aux critiques d'une attractivité qui assèche leur environnement, en valorisant une autre figure de la métropolisation et de la métropole, plus modeste, attentive aux préoccupations de ses habitants, soucieuse du développement de ses territoires voisins. Mais ce serait faire fi des bouleversements et des chocs successifs qu'elles ont subis et de la nécessité d'infléchir leur trajectoire pour s'adapter, non pas à l'air du temps, mais aux défis du réchauffement climatique, de la transition écologique et de ses effets économiques, sociaux et démocratiques.

Prendre au sérieux ces discours, c'est aussi considérer que l'action publique participe à

concrètement à la fabrique de la ville, que celle-ci ne résulte pas seulement de la logique du marché, du déploiement de ses forces et de ses intérêts.

D'un point de vue plus scientifique, l'intérêt de ces entretiens c'est qu'ils puissent alimenter une base de données et porter ainsi témoignage, dans les travaux à venir sur l'histoire des métropoles françaises, de ce moment particulier des années 2020, où elles se sont, en quelque sorte, attachées à refonder leur légitimité.

D'une durée d'une heure en moyenne, leur déroulé a suivi une trame commune, rapidement exposée, en début d'entretien à la présidente ou au président. Ils ont d'abord été introduits par un propos liminaire posant le contexte du moment : caractérisé par la montée de la préoccupation écologique devenue une urgence qui appelle une transformation de l'action publique, confrontée par ailleurs à d'autres défis : numérique, démocratique, social... ; dans un cadre général que l'on peut qualifier de paradoxal, marqué par le renforcement des grandes agglomérations urbaines françaises par la loi MAPTAM, mais, de manière quasi simultanée, par le développement d'un discours anti métropolitain ; marqué également par la survenue de 3 événements qui ont, de manière différente, interrogé la métropolisation et les métropoles :

– la crise des gilets jaunes interprétée comme révélant une fracture territoriale entre des métropoles « riches » pourvues des équipements et services et les autres territoires laissés à l'abandon ;

– des élections municipales montrant, au-delà des effets de la crise sanitaire, une forme de désaffection démocratique ;

– enfin, la crise sanitaire interrogeant l'habitabilité des métropoles, sans pour autant que la fuite de certains citoyens pour vivre le confinement dans des conditions plus confortables puisse être qualifiée d'exode.

Ce contexte rappelé, chaque entretien s'est organisé autour de quelques grandes questions touchant aux défis auxquels les métropoles sont confrontées et à la manière dont chacune les aborde :

1. L'identité propre et la caractérisation de la métropole par rapport aux autres agglomérations devenues également métropoles : comment la singulariser géographiquement, démographiquement, économiquement, socialement, politiquement ? Quel portrait en dresser ? Quels en sont les atouts, handicaps ou fragilités spécifiques ?

2. L'état de la coopération intercommunale au sein de la métropole entre les communes embarquées dans l'aventure métropolitaine ? Périmètre pertinent ? Niveau de maturité ? Rapport entre la ville-centre et les autres communes ?

3. Les effets de la crise sanitaire, qui a amplifié les inégalités sociales et accru la pauvreté, sur l'action publique et les politiques métropolitaines : en quoi a-t-elle modifié les perspectives, renouvelé ou infléchi le projet (de la prééminence de l'attractivité au souci premier de la vie quotidienne) ?

4. Comment la métropole aborde-t-elle l'enjeu des transitions ? Où se situe(nt) la ou les priorités ? Quels sont les domaines où elle dispose de leviers d'action efficaces ? À l'inverse, ceux pour lesquels sa capacité d'initiative et d'action est limitée ou faible ?

5. Les coopérations engagées par la métropole. Les métropoles sont accusées de ne pas se préoccuper du développement des territoires qui les environnent, de ne s'occuper que de leur propre développement/rayonnement, voire de mobiliser à leur seul avantage et sans contrepartie les ressources de ces territoires. On peut avoir une autre lecture de la dépendance, qui en inverse le sens, considérant que si les territoires qui les environnent dépendent du développement des métropoles, celles-ci, tout autant, sont dépendantes de ces territoires par les ressources (eau, énergie, matériaux de construction, produits alimentaires, etc.) qu'ils contiennent, indispensables au développement métropolitain.

Cette inversion de la lecture de la dépendance a-t-elle des conséquences sur les relations engagées avec les territoires voisins ? Invite-t-elle à aborder autrement ces relations ? En quels termes : réciprocité, complémentarité, alliance, etc. ?

Les métropoles sont invitées à développer des coopérations, a minima à dialoguer avec les territoires environnants, que dire de ces relations ? Comment s'organisent-elles ? Sur quoi portent-elles ? Quelles complémentarités promeuvent-elles ? Rencontrent-elles des obstacles ? Des difficultés ? Des freins ? Dans quel rapport à l'État ? À la Région ? Aux Départements ?

6. Les enjeux de demain. Quels sont les enjeux auxquels la métropole sera confrontée qui appelle une révision des manières de penser et faire ?

LE PROGRAMME DE RECHERCHE-ACTION POPSU MÉTROPOLES

POPSU Métropoles est un programme partenarial de recherche-action en urbanisme entre l'État et quinze métropoles. Il a pour objet de recherche les métropoles à un moment particulier de leur histoire : créées par la loi MAPTAM leur reconnaissant un rôle moteur dans le développement, elles ont vu leur légitimité et capacité d'action être renforcées. Mais, presque concomitamment, elles ont fait l'objet de vives critiques, accusées en particulier de se développer au détriment des autres territoires et de concentrer

richesses et moyens. Le fil rouge commun à l'ensemble du programme, « la métropole et les "autres" », visait à examiner, à rebours du discours ordinaire qui en fait des objets « hors sol », leur inscription territoriale et les liens qu'elles tissent à l'extérieur de leurs frontières, en particulier avec leurs voisins, dans un contexte de crises successives et de transitions qui les a fragilisées et conduites à redécouvrir leur environnement et à infléchir la conduite de leurs politiques :

Comment se construisent les projets métropolitains, à l'aune de ce nouveau contexte, en lien avec les autres territoires, à savoir les petites et moyennes villes et les espaces périurbains et ruraux qui les environnent ?

Comment s'organisent les transactions entre les métropoles et leurs voisins, d'une part, les échelons supérieurs que sont le Département, la Région, l'État, d'autre part ?

Comment les métropoles accueillent-elles et prennent-elles en considération « les autres » dans les politiques qu'elles initient, qu'ils soient acteurs économiques, acteurs non-institutionnels, citoyens, populations vulnérables, etc. ?

Telles sont les trois grandes questions de ce programme qui interroge la métropole dans ses solidarités internes, dans ses coopérations avec son environnement et dans sa faculté à intégrer la complexité territoriale, en particulier périurbaine. Le programme s'est également intéressé, dans un contexte de crise et de transition, à d'autres problématiques telles que les usages et l'évolution des modes de vie, l'association des habitants dans les modes de gouvernance, la gestion des mobilités, les adaptations face aux effets du changement climatique, l'approche des risques et la gestion des ressources...

Placés sous la responsabilité scientifique de Marie-Christine Jaillet, Directrice de recherche au CNRS, LISST (Université de Toulouse), des équipes de

recherche (une par métropole) ont analysé les trajectoires de ces métropoles et leurs liens avec leur environnement territorial à partir de questionnements propres à chacune des métropoles et co-construits par les chercheurs et les acteurs.

Une plateforme de recherche-action a été installée pendant trois ans, entre 2018 et 2021, dans chacune des quinze métropoles partenaires du programme, réunissant une équipe de chercheurs, les élus et les services de la métropole. Ces plateformes locales ont formé une communauté de travail qui a pu confronter et mettre en discussion les approches locales tout au long du programme.



BREST MÉTROPOLE

NANTES MÉTROPOLE

BORDEAUX MÉTROPOLE

TOULOUSE MÉTROPOLE

MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE

ORLÉANS MÉTROPOLE

CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE

MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE

MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE PROVENCE

DIJON MÉTROPOLE

MÉTROPOLE DU GRAND LYON

GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE

EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG

MÉTROPOLE NÎCE CÔTE D'AZUR

LES GRANDS ENTRETIENS AVEC LES PRÉSIDENTS ET PRÉSIDENTES DES MÉTROPOLES

Sur la base d'un entretien d'une heure entre le.la Président.e et Marie-Christine Jaillet, chaque interview vise à revenir sur les spécificités de la Métropole, notamment au regard des interrelations tissées avec les territoires en proximité et les institutions supra-métropolitaines. Dans un second temps, l'entretien propose d'aborder la manière dont la Métropole fait face aux transitions sociales, économiques et climatiques.

Sept entretiens ont été réalisés :

Métropole	Président.e	Date de l'entretien
Eurométropole de Strasbourg	Pia Imbs	19 octobre 2021
Dijon Métropole	François Rebsamen	4 février 2022
Clermont Auvergne Métropole	Olivier Bianchi	18 février 2022
Toulouse Métropole	Jean-Luc Moudenc	31 mars 2022
Métropole Rouen Normandie	Nicolas Mayer-Rossignol	1 ^{er} avril 2022
Bordeaux Métropole	Alain Anziani	24 mai 2022
Grand Lyon	Bruno Bernard	1 ^{er} février 2023

ORGANISATION

L'interview, réalisé sous forme d'un entretien entre le Président ou la Présidente et Marie-Christine Jaillet, est filmé par un vidéaste professionnel (2 caméras, micro-cravate). La captation est, dans un second temps, montée en une vidéo d'une vingtaine de minutes. Un second montage a permis d'organiser une mise en dialogue entre les Présidents et Présidentes autour de quatre questions dont nous proposons ici une restitution et l'analyse.

CHACUN DES ENTRETIENS A RÉPONDU À UNE MÊME TRAME ORGANISÉE EN SIX AXES :

01

Le portrait de la métropole :

comment caractériser la métropole par rapport aux autres grandes villes françaises ? Qu'est ce qui la distingue économiquement, socialement ? Quels sont ses atouts et ses handicaps ?

02

Les coopérations territoriales :

Pour compléter le portrait, comment caractériser l'état de la coopération avec les communes embarquées dans la métropole ? Le périmètre est-il pertinent ? Quels rapports entretiennent la ville-centre et les autres communes de l'intercommunalité métropolitaine ? Quel était l'état de ces relations avant la création de la métropole ?

03

Les questions sociales et habitantes :

Que retenir de la période traversée : crise des gilets jaunes et crise sanitaire ? En quoi ont-elles ou non permis de renouveler les perspectives et les projets, notamment en matière de politiques sociales et d'inclusion des habitants ?

04

Les transitions, écologiques et métropolitaines :

Comment sont abordés les enjeux des transitions : quelles sont les priorités données à la métropole ? Quels sont les leviers d'action efficaces et à l'inverse quelles sont les freins ou les obstacles pour faire atterrir ces transitions ?

05

Les relations entre la métropole et ses territoires voisins :

Alors que les métropoles sont accusées d'être égoïstes et prédatrices, comment la métropole regarde-t-elle les territoires voisins ? Les crises traversées ont-elles amené à une prise de conscience de la vulnérabilité de la métropole et de son interdépendances avec ses voisins ?

06

Relations de coopération et de dialogue :

Que dire de ces coopérations avec les « autres » territoires (communes, département, région) ? Comment s'opèrent-elles ? par quels dispositifs ? Sur quoi portent-elles ? Quelles difficultés ou obstacles rencontrent-elles ?



Alain ANZIANI,
Président de Bordeaux Métropole :
« Les atouts d'une métropole excentrée »

« Bordeaux Métropole a cette première particularité d'être une métropole excentrée. Elle a souffert pendant longtemps d'un certain isolement, en l'absence de TGV qui la reliait à Paris. Elle va bientôt bénéficier d'un prolongement de la ligne à grande vitesse qui va la relier à Toulouse, mais tout cela va mettre du temps. La métropole était l'une des moins bien desservies sur le plan des voies de communication. Cependant, la population augmente chaque année de 10 000 habitants. On a envie de venir ici parce que c'est une terre agréable à vivre. Cela entraîne toutefois des effets de nuisance. Le foncier se fait de plus en plus rare et provoque une hausse significative des prix. Et puis, les nuisances se traduisent par d'importants embouteillages : l'agglomération bordelaise est la 4^e la plus embouteillée de France. »

BORDEAUX MÉTROPOLE

Bordeaux Métropole, qui accueille dans ses 28 communes plus de 780 000 habitants, connaît une forte attractivité, du fait notamment du rayonnement de son patrimoine, de ses politiques publiques d'aménagement et de développement économique ou encore de son récent rapprochement de Paris par le train à grande vitesse. Il s'agit d'affiner la compréhension de ces ressorts de l'attractivité, mais aussi d'en interroger les limites, en observant notamment quelles pressions elle fait porter sur les écosystèmes ainsi que sur différentes strates sociales de la métropole et de son bassin d'influence.



Olivier BIANCHI,
Président de Clermont Auvergne
Métropole : « *Une métropole
internationalisée et étudiante* »

**CLERMONT AUVERGNE
MÉTROPOLE**

Le développement de Clermont Auvergne Métropole, composée de 21 communes et habitée par plus de 280 000 habitants, repose sur de remarquables aménités environnementales et une capacité ancienne à tirer parti des ressources de son territoire élargi. La perte du statut de capitale régionale en 2016, puis l'accès deux ans plus tard à celui de métropole, apparaissent comme l'occasion pour l'agglomération clermontoise de questionner sa capacité à mobiliser ses ressources et ses acteurs pour redéfinir son image, sa gouvernance et ses stratégies de développement.

« Nous avons échappé à notre destinée manifeste quand deux frères ont inventé le pneu, ont dit que c'était ça l'avenir et qu'ils ont décidé de toujours rester ici : nous sommes la seule ville de province à avoir un centre-monde d'une entreprise du CAC 40. Ça a eu des conséquences : 7 000 chercheurs privés. Une internationalisation qui dépasse largement notre poids démographique ainsi que notre géographie. Et puis, nous avons bénéficié d'une seconde décision, publique celle-là. À la fin du XIX^e, il est décidé l'installation d'une école municipale de droit et d'une école municipale de médecine. La ville de Clermont intramuros qui compte 140 000 habitants, sur les 300 000 habitants de la Métropole, accueille 40 000 étudiants et 50 000 habitants de moins de 25 ans. (...) Quel futur pour notre territoire ? Dans ce monde auquel nous sommes confrontés et qui est marqué par la crise sanitaire, le rapport urbain-rural, la demande de circuit-court, la préservation des espaces et notamment des terres agricoles, nous sortons du temps des compétitions pour entrer dans le temps des distinctions. Peut-être que ce qui a longtemps constitué nos faiblesses dans cette 'compétitivité' des métropoles, devient, par un renversement invraisemblable, nos opportunités. »



François REBSAMEN,
Président de Dijon Métropole :
« Une métropole de projets »

« Cette métropole est petite parce que c'est une métropole de projets. J'ai demandé aux communes qui le souhaitent de s'associer avec la ville-centre de Dijon pour constituer une métropole de projets et de communauté de destin. Ce qui a permis à cette métropole de se caractériser autrement que par sa taille et son projet, c'est le fait qu'elle est la seule métropole, hormis Paris, Lyon, Marseille, à avoir pris toutes les compétences autorisées par la loi MAPTAM. »

DIJON MÉTROPOLE

Dijon Métropole, intégrant 23 communes et habitée par plus de 250 000 habitants, a l'ambition de devenir une métropole « intelligente », par l'introduction du numérique dans la production et la gestion urbaine, et une métropole durable, à même d'accompagner la transition écologique. Il s'agit d'évaluer si ces objectifs peuvent s'articuler, en interrogeant la capacité des données numériques à améliorer le fonctionnement urbain, les conditions de maîtrise de ces données par les collectivités territoriales et les possibilités d'appropriation des innovations techniques par les habitants



Bruno BERNARD,
Président de la Métropole de Lyon : « Une
capacité d’agir métropolitaine partagée
avec les communes »

« La métropole de Lyon s’est construite au fil des années, depuis la création de la Communauté urbaine il y a une cinquantaine d’années. Donc, il y a l’acquis institutionnel très fort du travail intercommunal. Et puis la loi MAPTAM a amplifié la capacité d’agir de la Métropole de Lyon. Aujourd’hui, nous sommes probablement la collectivité en France qui a le plus de capacités à agir pour les citoyens en termes de politiques publiques. Et nous sommes, maires comme conseillers métropolitains, élus au suffrage universel direct : chacun a sa légitimité sur ses compétences. Notre responsabilité au sein de la Métropole de Lyon, pour être efficace, c’est d’arriver à partager ce pouvoir énorme avec les communes afin de déployer nos politiques de façon efficace avec les territoires. C’est pour cela que l’on travaille beaucoup avec les communes, notamment dans les Conférences territoriales des maires pour décentraliser nos politiques afin qu’elles soient plus efficaces. »

MÉTROPOLE DE LYON

L’agglomération lyonnaise connaît une expansion importante depuis plusieurs décennies. Si la Métropole du Grand Lyon est composée de 59 communes et habitée par 1,3 million d’habitants, elle ne couvre qu’une partie de l’aire d’influence de l’agglomération. Il s’agit, à cette échelle, de s’interroger sur les relations entre la métropole et les autres territoires, en se concentrant sur des enjeux sociaux et économiques, afin de réfléchir aux modalités, aux référentiels et aux outils mobilisables par les métropoles pour réduire les inégalités spatiales.



Nicolas MAYER ROSSIGNOL,
Président de la Métropole Rouen
Normandie : « *Un enjeu d'identification* »

**MÉTROPOLE ROUEN
NORMANDIE**

La création de la Métropole Rouen Normandie en 2015 a été l'aboutissement d'un processus récent, qui a conduit quatre communautés à fusionner en 2010 pour bâtir une communauté d'agglomération rassemblant soixante-et-onze communes et près de 490 000 habitants. Cela a permis un changement d'échelle dans l'appréhension du territoire et le déploiement de nouvelles politiques publiques. Il s'agit d'examiner ce qui a rendu possible ce processus, comment il s'est déroulé, mais aussi d'en mesurer l'impact, notamment dans les modes de relation avec le tissu productif local et la prise en charge des dynamiques sociales et environnementales.

« Historiquement, Rouen et son agglomération ont été mal identifiées. Et elles le sont toujours pour beaucoup de gens. Rouen n'est pas une ville littorale, donc il n'est pas toujours facile de la situer sur une carte. Ses éléments d'identification sont très archétypaux, anciens, voire datés : la cathédrale, Jeanne d'Arc... Vous pensez à Rouen, peu d'autres éléments plus modernes vous viennent spontanément à l'esprit. Historiquement, donc, l'identité et l'identification de Rouen et de sa métropole constituent de vrais sujets (...). Et puis, il y a cette question de Rouen Capitale de la Normandie, capitale régionale, et dans le même temps, Rouen aux marges de l'Île-de-France, mais avec de plus en plus de liens avec l'Île-de-France : les flux dominants de la Métropole se déploient le long de la vallée de la Seine. Il y a donc cette dualité d'identité qui n'est pas facile à conceptualiser et à comprendre. »



Pia IMBS,
Présidente de l'Eurométropole de Strasbourg :
« *Un enjeu d'identification* »

« Elle ne s'appelle par "Eurométropole" pour rien. C'est bien la dimension européenne qui nous importe : Strasbourg est une capitale européenne reconnue. Elle est une métropole frontalière, bordée par le Rhin, si bien que son développement ne peut se faire qu'à l'Ouest (...) C'est une métropole de taille moyenne qui compte 33 communes sur 500 km² et 500 000 habitants. La ville centre compte 280 000 habitants et 2/3 des autres communes a moins de 6 000 habitants. Voyez la mission d'équilibre à trouver en tant que Présidente de cette Eurométropole ! ».

EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG

L'Eurométropole de Strasbourg, composée de 33 communes et habitée par plus de 490 000 habitants, s'est développée à la confluence de cours d'eaux. Par conséquent, son port, source d'une intense activité industrielle et logistique, occupe une importante superficie du territoire métropolitain, qu'il contribue à relier, par différents réseaux, au reste du monde. Il peut jouer un rôle-clé dans l'affirmation du caractère métropolitain et transfrontalier de l'agglomération strasbourgeoise.



Jean-Luc MOUDENC,
Président de Toulouse Métropole :
« L'attractivité par la recherche et l'industrie »

TOULOUSE MÉTROPOLE

La métropole toulousaine a connu, au cours des cinquante dernières années, une croissance démographique exceptionnelle. Elle accueille aujourd'hui plus de 1,3 millions d'habitants. Si cette attractivité est nourrie par le dynamisme de l'économie locale, elle suscite aussi des effets plus contrastés, qu'il s'agisse des mobilités ou de la consommation d'espaces naturels et agricoles. Pour rendre compte des causes et des conséquences de cette croissance, il est proposé d'observer les motivations et les pratiques des habitants de la métropole d'une part, l'évolution des territoires d'autre part, particulièrement au sein de deux espaces : dans un « cône » Ouest, en direction d'Auch, de Toulouse à L'Isle-Jourdain, et dans un « cône » Nord, en direction de Montauban, de Toulouse à Verdun-sur-Garonne.

« Notre caractéristique première, c'est d'être marqué par la force et le poids de l'Université, de l'Enseignement supérieur, de la recherche. Quand on regarde la géographie française, après Paris, c'est sans doute à Toulouse que l'on trouve le plus d'étudiants et de chercheurs. C'est ce qui fait la dynamique et l'attractivité de la Métropole. Et un lien a été construit entre ce monde de la recherche et un monde économique marqué par la prévalence de l'industrie aéronautique et de l'espace. Ce lien est donc avant tout porté par une dynamique d'innovation. La Métropole de Toulouse, c'est 37 communes, 800 000 habitants dont 500 000 dans la ville-centre et 40 000 dans la seconde plus grande commune, Colomiers. Voilà une spécificité de la métropole toulousaine : la ville-centre a un poids important et l'urbanisation a été plus limitée dans les communes limitrophes. »

LA POLITIQUES DE VOISINAGES DES MÉTROPOLLES

Fil rouge du programme POPSU Métropoles, la question des politiques de voisinage des métropoles constitue un enjeu sensible. Alors que la coopération avec les territoires voisins (et non pas « périphériques ») représente désormais pour les métropoles un impératif de l'action publique, elle se heurte dans le même temps à des obstacles liés au jeu concurrentiel entre institutions locales dans un paysage particulièrement occupé (métropoles, villes-centres, autres communes, départements, région). Et pourtant, les Présidents de métropoles se rejoignent ici pour considérer que le jeu territorial n'est pas un jeu à somme nulle dans lequel certains *perdraient* face à la réussite des autres : au contraire, le dialogue, en contexte de réciprocité, ne peut que profiter à tous.

VILLE-CENTRE ET TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN : L'IMPÉRATIF DE COOPÉRATION

L'enjeu de la coopération inter-territoriale ne se pose pas de la même façon pour des métropoles, par ailleurs capitales régionales qui dominent leur environnement territorial ou pour des métropoles de taille plus modeste. Pour autant, ces dernières peuvent tirer parti de leur situation géographique. C'est le cas de Dijon par exemple, « seule grande ville dans le triangle Strasbourg-Lyon-Paris » et qui a su profiter de sa place à différentes échelles (inter-régionale et régionale). Dijon Métropole illustre bien le repositionnement de ces métropoles intermédiaires (à l'image de Brest ou de Clermont) qui parviennent à se montrer accueillantes, sinon attractives, pour les ménages des grandes métropoles qui les fuient afin d'y trouver des conditions de vie plus clémentes, et pour ceux des territoires ruraux qui peuvent accéder aux équipements publics (culturels, sportifs, éducatifs, d'enseignements supérieurs) dont ils sont dépourvus.

+++

« Aujourd'hui, où sont décriées les grandes métropoles, la métropole d'équilibre que constitue Dijon profite d'une certaine lassitude, exaspération que connaissent les gens qui vivent dans les grandes villes comme Paris ou Lyon. »
François Rebsamen, Dijon Métropole

+++

Pour les métropoles de plus grande taille, à l'image de celle de Lyon, le défi du voisinage passe d'abord par un souci de ne pas apparaître comme un « prédateur ». La coopération avec les territoires voisins ne doit pas donner l'impression d'une « volonté de prise en main » par la Métropole de ces communes. « Respect », « modestie » et « connaissance des élus » constituent ce (nouveau) lexique de la coopération inter-territoriale à laquelle se risquent des métropoles qui anticipent ainsi le procès en impérialisme.

Si les habitants des territoires ruraux profitent de la proximité avec les centres métropolitains pour accéder aux équipements publics et aménités qu'ils offrent, les ressortissants des métropoles bénéficient également des ressources des espaces voisins. L'une des illustrations du renversement de lien de

+++

« Je suis très respectueux des territoires voisins. Il y a une volonté forte de coopération, mais j'y vais modestement. Je ne veux pas que la Métropole de Lyon donne l'impression de vouloir prendre la main sur les territoires voisins. »
Bruno BERNARD, Métropole de Lyon

+++

dépendance entre métropoles et territoires voisins, au profit de nouvelles formes d'interdépendance réside dans les politiques d'alimentation. La proximité avec les territoires ruraux permet aux citoyens d'accéder à des produits de qualité bio ou régionaux, dont la traçabilité est assurée. Si le modèle d'une métropole nourrie par ses territoires voisins est encore loin d'être atteint, - peut-il l'être d'ailleurs -, les états d'esprit ont changé et les démarches de coopération désormais engagées, notamment à travers les Plans alimentaires territoriaux.

Les politiques de voisinage menées par les métropoles et par les communes qui les environnent reposent sur des intérêts réciproques. Pour les premières, il s'agit d'éviter par exemple que la concentration des emplois ne se traduise par des nuisances (congestion automobile). Pour les secondes, de bénéficier de la déconcentration métropolitaine en matière d'activités économiques. Ainsi, le dialogue

interterritorial revêt-il ici une dimension stratégique quand il consiste à rééquilibrer le développement : l'interdépendance est aussi affaire d'intérêts bien compris.

Le dialogue avec les territoires voisins n'est plus pour les métropoles une option, mais un impératif. Le cas des mobilités est à nouveau emblématique à l'heure des réflexions sur les RER métropolitains.

+++

« Les urbains sont de plus en plus exigeants sur ce qu'ils mangent et ils ont raison. Et je souhaite que le circuit court, les produits bio ou au moins tracés ou labellisés ou régionaux nourrissent les Toulousains. Et justement, la coopération avec ces territoires périphériques où il y a une forte présence de l'agriculture permet de le réaliser. »

Jean-Luc MOUDENC, Toulouse Métropole

+++

+++

« Aujourd'hui, on essaie d'aider les entreprises à trouver une implantation ailleurs que dans la métropole. L'idée, c'est qu'on concentre toutes les richesses, mais on concentre aussi beaucoup de nuisances. On le voit sur la mobilité. Deux choix sont importants : essayer de faire en sorte que le développement soit mieux partagé, et offrir les moyens de transport pour éviter aux gens de prendre la voiture. »

Alain ANZIANI, Bordeaux Métropole

+++

+++

« En tant que Présidente du SCOT élargi, je suis en dialogue avec tous les territoires voisins (...). Nous sommes en train de signer avec la Région Grand Est, un schéma de mobilité, qui prévoit la construction d'un RER métropolitain sur l'Alsace. Ce type d'outil nous relie. »

Pia IMBS, Eurométropole de Strasbourg

+++

MÉTROPOLE, DÉPARTEMENT ET RÉGION : LES DÉFIS DU DIALOGUE

Si le dialogue inter-territorial comme impératif d'action publique est engagé dans nombre de systèmes métropolitains élargis, il se heurte à des difficultés, en raison du paysage politico-institutionnel encombré et des concurrences ressenties par le Département ou la Région. La création des métropoles ne s'est en effet pas accompagnée de la suppression des départements, alors même que les premières occupent souvent une large part démographique ou spatiale sur le territoire des seconds. Ainsi, peuvent naître des concurrences ou des tensions entre les unes et les autres du fait de la coexistence de politiques publiques (et d'élus) sur un même territoire.

L'une des pierres d'achoppement des relations, parfois tendues, entre métropoles et départements réside dans la tentation de ces derniers de vouloir incarner la coopération avec le monde rural, dans un contexte d'émergence des premières dans le

+++

« À partir du moment où nous avons créé les grandes régions mais où nous n'avons pas supprimé les départements et bien cette échelle continue à perdurer. Quand ça existe, il y a des politiques, quand il y a des politiques, il y a de l'incarnation, quand il y a de l'incarnation, il y a de l'occupation de terrain (...) Donc, oui, il y a ces tensions. »

Olivier BIANCHI, Clermont Auvergne Métropole

+++

paysage des politiques inter-territoriales et de renforcement des interdépendances. Ces rivalités entre institutions qui souhaitent chacune apparaître comme l'interlocuteur privilégié des communes rurales fait obstacle à la mise en œuvre des coopérations entre la métropole et ses territoires voisins.

Le département n'est pas la seule institution qui compte dans ce jeu complexe du dialogue territorial. La Région est incontournable et ne se positionne pas toujours comme une alliée des métropoles, alors même que celles-ci jouent un rôle important dans le développement régional. Au contraire, elle peut isoler encore davantage les métropoles.

La recherche d'équilibre territorial menée par la Région ne profite pas souvent aux métropoles qui souffrent de leur réputation de concentrer les richesses : pourquoi aider celles qui ont le plus ? Et pourtant, au-delà de ces rivalités entre institutions, chacun perçoit que le jeu n'est pas à somme nulle : la métropole « moteur » est en effet susceptible d'embarquer l'ensemble de son territoire dans sa réussite (ou son échec).

Les Présidents des métropoles partagent le point de vue selon lequel Régions et métropoles devraient s'entendre, notamment en termes d'investissement et de financements de projets (d'aménagement, de développement économique, etc.). Dès lors, les concurrences sont mortifères. Région et métropole, plutôt « sœurs jumelles » que « frères ennemis ».

+++

« Le Conseil départemental est contre la coopération entre la métropole et les communes rurales. Il se considère comme seul interlocuteur du monde rural, et seul défenseur. Lorsqu'on souhaite amorcer un dialogue avec une intercommunalité à dominante rurale, il le vit comme une incursion dans son domaine »

Jean-Luc MOUDENC, Toulouse Métropole

+++

+++

« Il y a des tensions avec les régions aussi. Les Régions qui ont pendant longtemps préféré discuter avec les départements de leur territoire qu'avec leurs métropoles. »

Olivier BIANCHI, Clermont Auvergne Métropole

+++

+++

« La Région a un équilibre à trouver entre ses territoires. Or, la métropole apparaît souvent comme l'institution bénie des dieux qui n'a pas besoin de recevoir d'aides. Mais en même temps, tout le monde commence à comprendre que la métropole est aussi un moteur. Et que tout ce qui est bon pour la métropole peut être bon pour les autres. »

Alain ANZIANI, Bordeaux Métropole

+++

+++

« Pour avoir une Région forte, il faut une métropole forte et pour avoir une métropole forte, il faut avoir une Région forte. (...). Chacun a à gagner à ce que l'autre avance. Comme avec Le Havre, on est sœurs jumelles en réalité et pas frères ennemis. »

Nicolas MAYER ROSSIGNOL, Métropole Rouen Normandie

+++

LES NOUVELLES FORMES D'HABITABILITÉ DES MÉTROPOLES

HABITABILITÉ ET ATTRACTIVITÉ : QUELLE CONCILIATION POSSIBLE ?

Il n'y a pas si longtemps paradigmes dominants des politiques urbaines, et parfois synonymes de « politiques de métropolisation », l'*attractivité*, la *compétitivité* et la performance économique se sont, semble-t-il essouffées, pour laisser la place à d'autres objectifs. Ces objectifs seraient plus conciliables avec d'autres impératifs nés des crises traversées par les métropoles (gilets jaunes, pandémie, réchauffement climatique) : ayant fait l'expérience de leur vulnérabilité, les métropoles sont désormais confrontées à la double question de leur *habitabilité* et de l'*hospitalité*. Face à cet enjeu, les réponses des Présidents de métropole convergent pour porter davantage attention aux politiques du quotidien et considérer que les mutations à l'œuvre s'inscrivent dans une refondation des relations entre les métropoles et les « autres ».

C'est sur cette ligne de crête que le Président de Clermont Auvergne Métropole positionne la candidature de son territoire au titre de Capitale européenne de la culture 2028. Le dossier vise, selon lui, à concilier deux formes d'attractivité, l'une traditionnelle, au sens de la mise en visibilité internationale ; l'autre, fondée sur la qualité de vie et l'habitabilité.

C'est également le sens de la réflexion de son homologue dijonnais, dont la métropole partage avec celle de Clermont-Ferrand des caractéristiques semblables (la taille et la proximité au monde rural), qui entend œuvrer à la conciliation entre « l'attractivité » au sens de la compétition internationale et les questions de la proximité et de qualité de vie qui renforceraient, en retour, l'attractivité du territoire.

« L'attractivité » n'aurait donc pas disparu, mais son sens se serait enrichi : à une face internationalisée, dans un contexte de compétitivité à assurer qui produirait encore ses effets, s'adjoint désormais une face caractérisée par le bien vivre au quotidien. L'une et l'autre étant supposées se renforcer mutuellement.

+++

« La question de la Capitale européenne de la culture comme grand destin, comme grand projet pouvait concilier visibilité, tentative d'être un pôle d'attractivité au sens noble du terme tout en préservant ce qui fait notre spécificité et notre richesse aujourd'hui : l'équilibre, l'harmonie, le respect des distances. Il faut qu'on travaille nos atouts (les espaces à préserver) et puis continuer à corriger des handicaps (la mobilité et la connexion nationale et européenne).

Olivier BIANCHI, Clermont Auvergne Métropole

+++

+++

« On doit allier le souci du quotidien pour les habitants et en même temps l'attractivité pour continuer les grands projets internationaux, parce qu'il en faut, comme celui de la Cité internationale du Vin, ou l'installation d'une organisation internationale du vin. Tout est dans tout. L'attractivité renforce l'image, la proximité renforce l'attractivité. C'est assez faux de dire que l'attractivité serait due uniquement à l'image qu'on donne à l'extérieur par les grands projets, mais elle l'est aussi par la qualité de la vie. »

François REBSAMEN, Dijon Métropole

+++

L'HABITABILITÉ ET LES INDICATEURS QUALITATIFS DU DÉVELOPPEMENT MÉTROPOLITAIN

C'est également la thèse défendue par le Président de la Métropole de Rouen Normandie qui propose non pas une rupture, mais une transformation en forme de dépassement de l'objectif d'attractivité. Mobilisant la métaphore de la prise de judo (qui consiste à utiliser la force et la vitesse de l'adversaire pour le déséquilibrer et l'envoyer au sol), l'enjeu est de penser ensemble qualité de vie et habitabilité, d'une part, et développement et performance économique, d'autre part. Dans cette nouvelle acception de l'attractivité, les politiques métropolitaines devraient également concilier développement économique et préservation des ressources. Cette attractivité se définirait donc comme la « convergence » entre les enjeux écologiques et les enjeux de développement économique et de cohésion sociale.

+++

« On a essayé de faire du judo. C'est-à-dire de faire en sorte que ce déplacement de curseur vers la qualité de vie, l'habitabilité, le fait de se sentir bien dans cet espace, devienne précisément un élément de rayonnement et d'attractivité et même de développement économique. (...). Et cette convergence est un levier d'attractivité et de développement économique, car une économie plus durable a des impacts positifs sur la qualité de vie au quotidien : plus verte, plus zen, moins chère. »

Nicolas MAYER ROSSIGNOL, Métropole Rouen Normandie

+++

On retrouve cette conception de l'attractivité dans les propos de la Présidente de l'Eurométropole de Strasbourg qui substitue « le principe du développement qualitatif de la métropole » aux objectifs d'une « croissance à tout prix ». Elle s'appuie sur une enquête sur le « bien-être » menée par le conseil de développement pour encourager les politiques de qualité de vie qui se déploient dans les politiques de mobilité, d'urbanisme et d'aménagement. Plutôt qu'une métropole attractive, Pia Imbs défend le principe d'une « métropole hospitalière », « accueillante ».

+++

« Je porte le principe du développement qualitatif de la métropole et moins de grossir à tout prix (...). Dans la révision du PLUi, nous allons travailler le principe d'une métropole plus hospitalière, plus accueillante, plutôt que de parler d'un développement quantitatif et d'afficher des chiffres de croissance. »

Pia IMBS, Eurométropole de Strasbourg

+++

L'URGENCE DES TRANSITIONS

Les relations entre les Métropoles et les autres sont profondément percutées par les effets du dérèglement climatique. À la fois mise à l'épreuve des politiques inter-territoriales et accélérateur du dialogue, les transitions écologiques entraînent dans leur sillage un affaiblissement de l'impératif d'attractivité, et ainsi une transformation des économies métropolitaines. Par ailleurs, l'urgence des transitions oblige les métropoles à repenser la manière de d'organiser les déplacements, de loger et nourrir ses habitants, ce qui nécessite d'ouvrir une nouvelle étape dans les transactions avec leurs territoires voisins.

DES ÉCONOMIES MÉTROPOLITAINES EN TRANSITION

Les effets de la crise sanitaire et de ses confinements ont pu laisser penser qu'un pan des systèmes industriels et productifs sur lesquels reposaient les économies métropolitaines risquait de s'effondrer. À Toulouse, par exemple, l'effondrement soudain du trafic aérien a pu susciter de fortes inquiétudes quand on connaît l'importance du système aéronautique dans l'économie locale et régionale. Pour autant, défend son Président, les économies métropolitaines reposent moins sur une mono-spécialité industrielle, que sur un réseau d'innovations articulant la recherche et les mondes économiques. Cette proximité est un puissant levier de résilience des systèmes métropolitains en régime de transition.

+++

« La richesse de Toulouse, avant d'être l'aéronautique, c'était la concentration de l'enseignement, de la recherche et de la capacité d'innovation »

Jean-Luc MOUDENC, Toulouse Métropole

+++

Par ailleurs, les industries sont elles-mêmes engagées dans un processus de transition. Une transition qui touche à leur modèle d'affaire, mais aussi à leur mode de production. Le cas clermontois est intéressant ici car il témoigne des effets de transformation matérielle de la métropole du fait de ces transitions et de leurs impacts sur le paysage urbain. Les espaces industriels dans le centre-ville sont devenus des tiers-lieux qui mêlent économies industrielle, servicielle, sociale et solidaire, culturelle, etc. Un cycle de mutations s'engage dans les centres métropolitains : les transformations économiques entraînent une réhabilitation/réappropriation de certains espaces bâtis et une refondation des relations sociales et de la vie urbaine qui lui sont associées.

+++

« Nous avons des industries en pleine ville. Et Michelin est en train de basculer d'un lieu de production industrielle à un lieu d'industrie 4.0 autour de la formation, du numérique, de l'accompagnement des porteurs de projet et de la diversification. Et les industries changent même nos paysages. Parce que celles, qui étaient en centre-ville, deviennent des lieux mixtes qui réinterrogent l'urbanité, le rapport aux services, à la culture et à la convivialité. (...). L'industrie fait sa mutation. Cette mutation a des incidences sur notre transformation urbaine et nos paysages. Et nous-mêmes nous accompagnons cela, avec la métropolisation ».

Olivier BIANCHI, Clermont Auvergne Métropole

+++

GOUVERNER, BÂTIR ET NOURRIR LES VILLES

L'un des sujets majeurs qui se posent aux communes et aux métropoles concerne la mise en œuvre de l'objectif de Zéro Artificialisation Nette fixé par la loi « Climat et Résilience » d'août 2021. Elle oblige à diviser par deux le rythme d'artificialisation des sols entre 2021 et 2031 et à atteindre d'ici 2050 le « zéro artificialisation nette », soit parvenir à autant de surfaces renaturées que de surfaces artificialisées. Le défi est immense pour des agglomérations qui continuent d'attirer des populations, qu'elles restent ou non fortement engagées dans des politiques d'attractivité.

Pour réaliser cet objectif, l'un des leviers dont disposent les Métropoles est de densifier la ville et d'améliorer les mobilités. Ces défis ne sont donc pas étrangers aux politiques de voisinage entre les métropoles et les communes, puisque celles-ci peuvent avoir un intérêt à se développer, tandis que les métropoles sont engagées dans une trajectoire de rupture avec leur étalement historique. À Lyon, par exemple, le Président lie cette question au dialogue avec les maires, imaginant des dispositifs d'accompagnement. C'est donc ici le « rééquilibrage territorial » qui est en jeu puisqu'il s'agit de combiner ralentissement de la croissance urbaine des métropoles et développement des villes secondaires.

À Clermont, également, ces objectifs sont inséparables de la refondation du dialogue territorial. L'interdépendance est ici imposée par les termes de l'urgence des transitions et les contraintes normatives. Or, la plupart des métropoles associe des maires ruraux et des maires urbains. Si l'échelle de décision intercommunale complexifie le traitement de ce problème, les intérêts des uns et des autres n'étant pas toujours alignés, elle permet d'enrichir les discussions et d'améliorer les décisions :

+++

« La course à l'attractivité... Grossir, grossir, grossir... Selon moi, ça ne peut pas être un objectif. Pour autant, nous grossissons. Et je ne suis pas certain que nous grossissions parce que le Président ou les élus de la Métropole le décident. Donc, nous devons gérer notre croissance. »

Jean-Luc MOUDENC, Toulouse Métropole

+++

+++

« D'abord, il faut qu'on densifie et qu'on assume de densifier notamment là où il y a des transports en commun. Et donc, qu'on trouve des solutions, avec les maires, pour que cette acceptation soit de plus en plus forte. Ça passe par de l'accompagnement, y compris financier, des communes. Ça, c'est un sujet essentiel. Il faut arrêter l'étalement urbain. C'est pire que tout. Donc, il faut densifier. Construire des logements là où on en manque. Et prendre conscience que malgré tout ça, on n'y arrivera pas si on ne fait pas un rééquilibrage territorial. Quelle que soit notre volonté politique, on ne peut pas arriver à croître au même rythme sur la Métropole de Lyon. Ça, c'est terminé, ce n'est pas possible. Pour des enjeux climatiques et sociaux. Il faut l'assumer. Je n'ai pas de mal à le dire : je l'ai dit pendant la campagne et j'ai été élu en disant 'il faut plus développer Saint-Etienne que Lyon si on veut avancer ensemble'. »

Bruno BERNARD, Métropole de Lyon

+++

+++

« Quand nous sommes en discussion avec les 21 maires, nous sommes avec des urbains, des urbains denses, des périurbains, des rurbains, des ruraux... Ce qui est intéressant à l'échelle intercommunale, c'est que sur ces enjeux de renaturation, de mobilité, de transition énergétique, de réorganisation des espaces, sur les permis de construire... Nous ne traitons pas ces sujets avec un regard, mais avec toute notre complexité.

Olivier BIANCHI, Clermont Auvergne Métropole

+++

TRANSITIONS ET JUSTICE SOCIALE

Les réponses au réchauffement climatique vont-elles pénaliser les populations les plus fragiles ? Face à l'urgence environnementale, comment éviter de creuser les inégalités sociales ? Les réponses des Présidents des métropoles diffèrent en raison de la diversité des situations institutionnelles, mais se rejoignent sur la nécessité de penser ensemble les questions écologiques et la solidarité socio-spatiale.

LES POLITIQUES SOCIALES : VERS UNE « SOCIAL-ÉCOLOGIE » MÉTROPOLITAINE ?

La Métropole de Lyon présente la particularité d'avoir absorbé les compétences du département sur son territoire si bien qu'elle tient dans sa main droite, les politiques de développement économique, et dans sa main gauche, les politiques sociales de redistribution. C'est un atout important qui lui permet d'avoir une vision complète afin d'éclairer ses choix budgétaires au regard de ces deux enjeux. Et de financer les unes (les solidarités) par l'autre (le développement économique).

Cet exemple inspire d'autres Présidents de métropole. À Rouen, le Président inscrit la question de la « prise en main » des politiques sociales comme un objectif de mandat. Pour en justifier la nécessité, il propose le terme de « social-écologie » qui consiste à ne pas opposer transition écologique et politiques sociales, mais au contraire à concilier leurs objectifs en convertissant la lutte contre le changement climatique en ressource pour réduire les inégalités.

+++

« Parce que l'agglomération, c'est la puissance économique. C'était le lien avec l'entreprise. Le département, c'est les prestations sociales. Donc, ça nous permet de faire des choix budgétaires en prenant la richesse de l'agglomération pour financer les compétences sociales du département ».

Bruno BERNARD, Métropole de Lyon

+++

+++

« Les politiques sociales et de solidarité ont toujours été présentes sur notre territoire. Et avec la prise de conscience écologique, les enjeux de lutte contre le réchauffement, de préservation de la biodiversité viennent s'ajouter. On est donc immédiatement dans ce que nous appelons la 'social-écologie'. On n'est pas sur un territoire aseptisé où tout à coup des bobos se diraient 'tiens, si on se préoccupait d'environnement et de climat'. On est d'abord sur un territoire portuaire, industriel, ouvrier marqué par des difficultés sociales. Un territoire qui, en même temps, prend conscience à des moments de climax, l'incendie de Lubriziol, qu'il y a aussi des urgences écologiques. Et qu'il faut absolument lier les deux. »

Nicolas MAYER ROSSIGNOL, Métropole Rouen Normandie

+++

MOBILITÉ, LOGEMENT, CULTURE... DU DROIT À LA VILLE À L'ÉGALITÉ TERRITORIALE

Le passage du concept à la pratique n'est pas simple. La conversion des pratiques de mobilité par la contrainte normative imposée par les Zones à faible émission (ZFE) issues des lois d'orientation des mobilités de 2019 et Climat et résilience de 2021 le montre. La mise en œuvre d'une ZFE consiste à restreindre l'accès des véhicules polluants aux centres métropolitains. Il s'agit de réduire les émissions de polluants atmosphériques et d'améliorer la qualité de l'air locale, afin de diminuer les impacts de la pollution sur la santé des habitants. Cette obligation sera progressivement mise en place et devrait concerner d'ici 2025 l'ensemble des 43 agglomérations de plus de 150 000 habitants. À ce jour, 11 métropoles l'ont mise en place. Si ces principes et objectifs sont partagés, son déploiement sur le terrain se heurte à de redoutables difficultés. En premier lieu parce que la ZFE vient d'abord contrarier les déplacements des habitants des communes périurbaines et péri

métropolitaines, dont l'automobile demeure la seule solution de mobilité et qui se voient, là, empêcher d'accéder aux centres-villes. Loin de représenter un accélérateur de la solidarité territoriale, la ZFE représente potentiellement un risque de creuser les inégalités socio-spatiales.

À Lyon, le choix a été fait de limiter la ZFE à la zone hyper centrale et de s'efforcer de compléter l'offre de mobilité pour permettre à l'ensemble des habitants qui n'y résident pas de continuer à bénéficier des aménités du centre, tout en empêchant progressivement son accès par la voiture.

La mobilité n'est pas la seule épreuve sociale des transitions. Dans la volonté de lier transition environnementale et justice sociale et d'embarquer l'ensemble des citoyens, la culture constitue un levier, comme le rappelait le Président de Clermont Auvergne Métropole lorsqu'il évoquait la candidature de son territoire à la Capitale européenne de la culture ou, comme l'évoque son homologue rouennais, également candidat, lorsqu'il parle « d'amalgame ».

+++

« On a aussi des zones très rurales dans la métropole de Lyon où la voiture va rester la solution de mobilité parce qu'il n'y a pas d'alternatives. Il faut donc tenir compte de ça. Et donc limiter notre ZFE à la zone centrale. Et ensuite, pour arriver dans la zone centrale, il y a plein de transports en commun. Il ne s'agit pas de dire que les personnes autour de la zone centrale ne pourront plus venir au cœur de l'agglomération de Lyon, mais de dire 'il ne faut plus y venir en voiture'. »

Bruno BERNARD, Métropole de Lyon

+++

+++

« Comment on arrive à faire l'amalgame ? C'est-à-dire que les gens ne soient pas juste des particules élémentaires dans un même espace, mais fasse société dans ce même espace. Et bien ça, c'est très dur. Moi, je crois beaucoup à la culture. »

Nicolas MAYER ROSSIGNOL, Métropole Rouen Normandie

+++

LA COLLECTION DES CAHIERS POPSU AUX ÉDITIONS AUTREMENT

Les résultats de ce programme sont livrés à travers la collection des Cahiers POPSU publiés aux éditions Autrement :

Culture et Métropole. Une trajectoire montpelliéraine, Emmanuel NÉGRIER et Philippe TEILLET (dir.), octobre 2020.

La métropole performative. Échelles de la fabrique métropolitaine rouennaise, Jean DEBRIE et Xavier DESJARDINS (dir.), décembre 2020.

Métropole et éloignement résidentiel. Vivre dans le périurbain lyonnais, Eric CHARMES (dir.), février 2021.

De la ville-port à la métropole fluviale. Un portulan pour Strasbourg, Antoine BEYER et al., février 2021.

Métabolisme et Métropole. La métropole lilloise entre mondialisation et interterritorialité, Sabine BARLES et Marc DUMONT (dir.), mars 2021.

La métropole par la santé ? Coopérations dans les territoires de l'Orléanais, Pierre ALLORANT et al., mars 2021.

Transformations de l'action publique métropolitaine. Les laboratoires nantais et ses nouveaux objets, Laurent DEVISME et Théo FORT-JACQUES (dir.), mars 2022.

Métropole-paysage. Aix-Marseille-Provence, du récit métropolitain à l'action par le paysage, Syvile SALLES et al., mars 2022.

La métropole coopérative et ses ressources. Récits sur la gestion de l'eau et de l'alimentation à Bordeaux, Laura BROWN et al., mars 2022.

La métropole et risques littoraux. Vers une gouvernance interterritoriale à Montpellier ?, Sylvain BARONE et Laura MICHEL, juillet 2022.

Une métropole en mobilité. Récit de l'action publique rouennaise depuis les années 1950, Juliette MAULAT et Elise GUILERM, juillet 2022.

Quand la Métropole cesse de s'étaler. Vers de nouveaux équilibres entre villes et campagnes à Lyon, par Roelof VERHAGE, décembre 2022.

La Métropole géographique et ses urbanismes. Grenoble ou l'art (oublié) d'habiter la plaine, Charles AMBROSINO, décembre 2022.

La Métropole incontestable ? Métropolisations et mobilisations à Bordeaux, Gilles PINSON, Marine LUCE, avril 2023.

L'habitabilité métropolitaine en question. Recompositions résidentielles et articulations des activités agricoles en territoire toulousain, Fabrice ESCAFFRE, avril 2023.



Coopérer par la métropole. L'agilité d'un pragmatisme brestois ?, Marthe LE MOIGNE, Lionel PRIGENT, juin 2023.

L'économie métropolitaine ordinaire Invisible, oubliée, essentielle, Magali TALANDIER, juin 2023.

Attractivité d'une métropole intermédiaire. Enjeux clermontois, Hélène MAINET, Milhan CHAZE, Jean-Charles EDOUARD, novembre 2023.

Métropole-Frontières. Lille-Kortrijk-Tournai. Faire projet en interterritorialité, Bénédicte GROSJEAN, Simon JODOGNE, novembre 2023.

La métropole sous observation environnementale. L'observatoire climat urbain et qualité de l'air à Dijon, Anne JEGOU, Nadège MARTINY, Yves RICHARD, Thomas THEVENIN, janvier 2024.

La fabrique quotidienne des territoires métropolitains Aix-Marseille-Provence à l'épreuve de ses paysages, dirigé par Sylvie SALLES, janvier 2024.

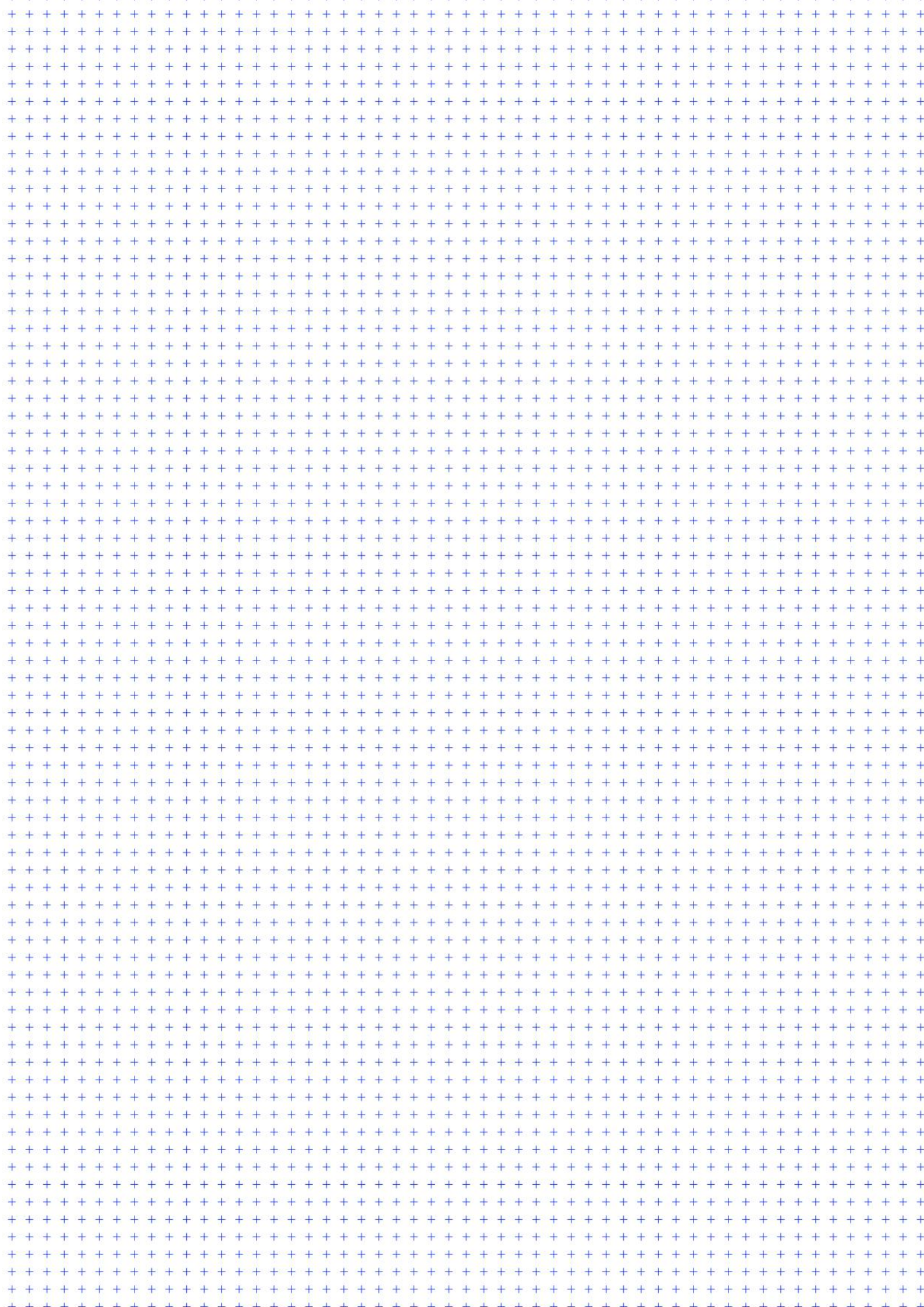
Métropole et aménagement. Montpellier face à son intégration territoriale, Fabien BLASO et Laurent VIALA, avril 2024.

Les nouveaux chemins de la métropole Mobilités actives dans le paysage périurbain toulousain, Samuel BATI - Anaïs LEGER-SMITH - Anne PERÉ, avril 2024.



MÉTROPOLES PARTENAIRES





L'EUROPE DES PROJETS ARCHITECTURAUX ET URBAINS (EPAU)

Jean-Baptiste Marie, Directeur général
Julien Moulard, Directeur général adjoint
Sacha Dalis, Secrétaire général

PLATEFORME D'OBSERVATION DES PROJETS ET STRATEGIES URBAINES (POPSU)

POPSU Transitions

Responsables scientifiques :

- **Marie-Christine Jaillet**, CNRS-LISST, PI de POPSU Transitions
- **Sabine Barles**, Université Paris 1, Géographie-Cités
- **Xavier Desjardins**, Sorbonne Université, Médiations,
- **Renaud Le Goix**, Université Paris Cité, Géographie-Cités
- **Gilles Pinson**, Sciences Po. Bordeaux, Centre Emile Durkheim
- **Magali Talandier**, Université Grenoble-Alpes, PACTE
- Nicolas Maisetti**, Directeur du programme

POPSU Territoires

Hélène Reigner, Professeure des Universités, Aix-Marseille Université,
Responsable scientifique du programme POPSU Territoires
Hélène Milet, Directrice du programme
Pacôme Bertrand, Chargée de mission
Florentin Cornée, Chargé de mission

+ + + + + + + + + +

CONTACT

Nicolas Maisetti
nicolas.maisetti@developpement-durable.gouv.fr
+33 (0)1 40 81 99 97